

Les Musées en Haïti: Passé, Présent et Futur

Haïti a une population sans cesse croissante, avec des conditions de vie difficiles. L'une des conséquences directes de cet état de chose est un éloignement de plus en plus grand de notre mémoire de peuple. Dans notre société où domine la commercialisation, tout prend de la valeur. Seul se dévalue notre passé. Or si le passé se dévalue, comment peut-on en relier la connaissance aux sérieux problèmes que nous confrontons aujourd'hui et trouver des solutions? Il est donc essentiel de revaloriser ce passé, autrement nous mettons en péril le présent et l'avenir. L'un des instruments capable d'aider dans cette tâche est le musée.

Les dirigeants haïtiens l'avaient bien compris lorsqu'il y a environ un siècle, ils ont créé le premier musée, à l'occasion de la célébration, en janvier 1904, du centenaire de notre indépendance. Ce musée, et son contenu, avaient pour objectif principal de faire revivre un passé proche et glorieux et de réaffirmer ainsi la foi d'une nation faisant face alors à de grandes difficultés de toutes sortes. Ce musée se situait dans la ville des Gonaïves, lieu où fut proclamé l'indépendance d'Haïti. Selon les chroniques de l'époque il s'agissait d'un édifice en bois, construit par l'architecte haïtien Georges Baussan. Pourtant, le bois était alors de plus en plus remplacé par la maçonnerie dans les constructions urbaines, particulièrement dans la construction des édifices publics. Ce choix du bois pourrait s'expliquer, d'une part, par la précarité des moyens financiers dont disposait l'État ou, d'autre part, par la volonté de ne point donner à ce musée un caractère permanent. Cette dernière possibilité est aujourd'hui un fait puisque l'édifice a complètement disparu, même qui encore, on appelle «musée» ce site qui se trouve presque en face de la Cathédrale de la ville. Les tableaux qui y étaient exposés –tous inspirés de l'histoire– ont, eux aussi, pour la plupart disparu, mais quelques uns, parmi les plus importants sont encore dans les collections nationales et viennent d'être l'objet de méticuleuses restaurations.

La Fondation Vincent a créée en 1938, et gérée, un nouveau musée national, cette fois à Port-au-Prince. Elle l'avait sûrement défini comme un « temple du souvenir ». Ces collections étaient certes faites de souvenirs, mais présentés dans la plus grande confusion puisque portés par un ensemble d'objets divers dont le rapport avec le souvenir haïtien était parfois obscur. Ce fut le cas, par exemple, d'une statuette de Boudah, offerte par Réz a Vincent, soeur du Président de la République. De plus l'authenticité de la plupart des objets de cette collection hétéroclite n'a jamais été établie. Ceci, bien entendu, est dû au manque d'expertise au sein de l'équipe dirigeante du musée. Toutefois il ne faut pas négliger le fait que cette politique de pleine et entière confiance était un moyen de montrer au donateurs combien leurs dons avaient été appréciés, encourageant ainsi d'autres à en faire de même.

En 1955, le Président Paul Eugène Magloire crée dans sa ville natale, le Cap, un musée historique qui serait lui aussi un « temple du souvenir ». Le nouveau musée qui portait le nom de son fondateur, publiait un catalogue de ses collections établissant six grandes catégories : Les documents historiques, les cartes et les plans, les décorations haïtiennes, les objets militaires, les objets d'art et les autres objets. Dans la catégorie objets d'art étaient classées les sculptures, peintures et photographies à caractère historique. Quant à la rubrique autres objets elle incluait des drapeaux, des carcans d'esclave, des armoiries, des pièces de monnaie, et des boutons d'uniforme....

Là encore on se rend compte que le souvenir s'éparpillait à travers des collections sans orientations précises. Toutefois, les limites du souvenir se définissaient quelque peu par cette phrase tirée du message de la Commission de Musée : «...Il est consacré aux grands personnages, forgerons de l'histoire de la cité : de Toussaint Louverture à Anténor Firmin¹, de Christophe à Paul E. Magloire».

Entretemps, au début des années quarante, était créé le Bureau d'Ethnologie qui avait monté une collection d'objets récoltés lors de la destruction de temples du vaudou, dans le cadre d'une campagne de rejet². Ce bureau n'était pas un musée à proprement dit mais plutôt un lieu d'amoncellement d'artefacts auxquels aucune interprétation n'était donnée. Ce Bureau s'intéressait, à part le vaudou, aux civilisations du Caraïbéen ancien. Ces objets étaient donc gardés comme témoins de composantes de la culture haïtienne sans que soit véritablement définies leur valeur culturelle esthétique ou autre.

1.- Le Musée Paul E. Magloire occupait le rez-de-chaussée de la résidence d'Antenor Firmin grand homme politique, originaire de la ville du Cap-Haïtien.

2.- En 1860, l'Etat haïtien signe avec le Vatican un concordat qui fait du catholicisme la seule religion officielle. Quelques années plus tard, l'Eglise, assistée de l'Etat, entreprendra des persécutions du Vaudou qui culmineront, en 1941, par une campagne destructrice, dite campagne anti-superscieuse ou de «rejeté».

Le musée en Haïti était jusque là, l' affaire d'un individu ou d' un groupe, soucieux de préserver en viaie des éléments de ce que l'on va appeler ultérieurement le «patrimoine national». Ce fut une entreprise louable qui ne visait qu'à la conservation, mais on sait hélas que des pièces de ces collections nationales, encore porteuse du sceau de leur origine, ont été vendues á des collectionneurs étrangers, à de musées étrangers. Le véritable problème était qu'à l'époque le musée n'avait pas encore assumé son rôle dans la société et la société, en retour, ne trouvait pas de justification à l'existence du musée.

En Décembre 1950, La Commission Haïtienne de Coopération avec l' UNESCO remettait un rapport alament sur la situation des musée et de ces institutions qui, à Port-au-Prince, faisaient office de musée : Le Bureau d' Ethnologie, le Centre d' Art, fondée en 1944. Trois points importants ressortaient de ce rapport :

- celui de budgets de fonctionnement insuffisants
- celui des espaces restreints et de la mauvaise présentator des collections
- celui de la formation du personnel.

Nous allons voir que ces points soulevés il y a cinquante ans pourraient l' être encore aujourd' hui.

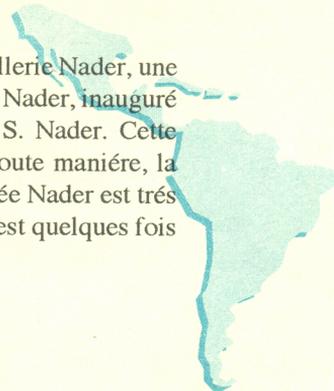
Dans ce laps d' un demi-siècle, les collections du Bureau d' Ethnologie se sont détériorées ou ont tout simplement disparues ; le Musée du Cap a été détruit par un incendie ; le Musée Précolombien du Limbé a ouvert et, après avoir été saccagé, a fermé ; le Musée National a été remplacé depuis 1983 par le Musée du Panthéon National Haïtien et a été crée le Musée d' Art Haïtien, devant loger la collection montée par le Centre d' Art, collection qui, pour des raisons d' ordre politique et économique, a été confiée à l' Eglise Episcopale d' Haïti.

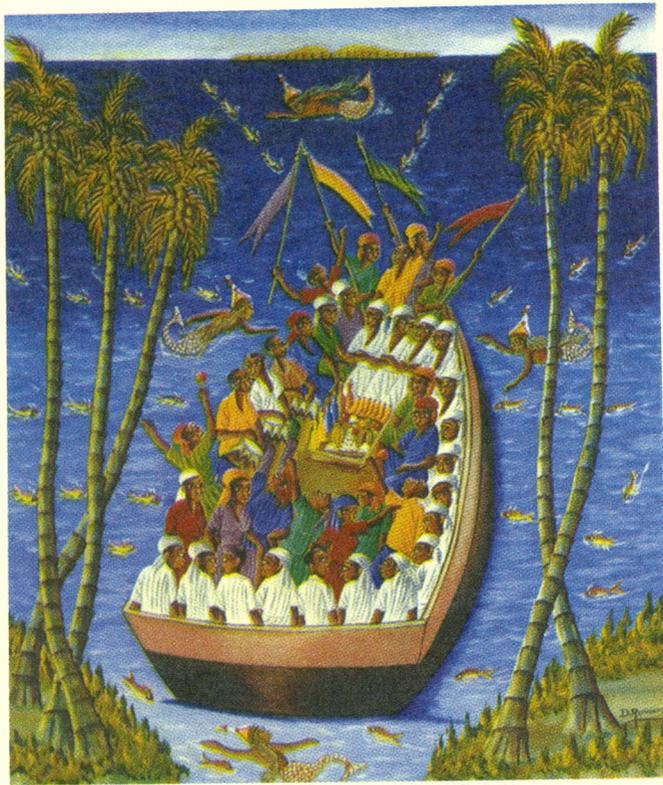
Le Bureau d' Enthnologie et le Musée du Panthéon National Haïtien sont deux institutions sous tuelle du Ministère de la Culture. Le budget alloué par l' Etat assure certains frais de fonctionnement (électricité, téléphones), ainsi que les salaires. Il n' y a toutefois prévu pour des projets dexpositions ou de recherche. Aucun montant n' est disponible non plus pour d' eventuelles acquisitions. Les maigres collections du Bureau d' Ethnologie ont toujours pour orientations premières le Caribéen ancien et le Vaudou. Celles du musée du Panthéon National Haïtien son essentiellement historique. possé de aussi un certain nombre de tableaux du XIX éme sieéle, des portraits pour la plupart, qui font le lien avec une collection d' oeuvres d' artistes haïtiens contemporains.

La construction qui abrite les collections du Musée du Pantheon National Haïtien avait au départ d'autres fonctions. Y loger le Musée a nécessité des prouesses muséographiques qui hélas, ont eu pour effet de figer la présentation de la collection historique permanente. Seule peut changer la galerie consacrée aux expositions temporaires d'art, réalisées en collaboration avec des institutions nationales et/ou internationales ainsi que des sélections de la collection permanente de peinture augmentée en 1986 par une importante donation de la Direction Générale des Impôts. Au Musée du Panthéon National, l'équipe technique, quoique limitée, est pratiquement composée d'anciens élèves de l'Ecole Nationale des Arts avec une formation en arts plastiques et/ou histoire de l'art.

Le bâtiment qui loge les collections du Musée d'Art Haïtien a été construit en 1971-72 sur un terrain offert par l'Eglise Episcopale. Cette construction a été le produit d'efforts énormes du secteur privé haïtien et de mécènes étrangers. La contribution du Centre d'Art a été particulièrement importante puisque cette institution voulait faire de ce musée un monument à la mémoire de son fondateur Dewitt Paters. La galerie d'exposition inaugurée en Mai 1972 devait être la première étape d'un programme plus large qui jusqu'ici n'a pas été réalisé. Cet espace unique est donc aujourd'hui très restreint par rapport à l'étendu des collections qui ont sans cesse été augmentées par des dons, ceux d'artistes en particuliers. Le Musée d'art est géré par une fondation avec, à sa tête, un conseil d'administration formé d'une trentaine de membres plus ou moins intéressés. C'est donc un Musée privé qui, ne bénéficiant d'aucune subvention, doit lui-même générer les fonds nécessaires à son fonctionnement. Une boutique d'artisanat et la concession donnée d'un restaurant, viennent s'ajouter aux maigres recettes des frais d'admission au Musée. Ces montants suffisent à peine à payer le personnel de soutien qui contrairement au Musée du Panthéon National est formé sur le tas. Avec une situation financière si précaire, le Musée d'Art peut difficilement engager les services de professionnels, à moins que ceux-là soient des bénévoles.

A partir des milliers de tableaux constituant le fond de la Galerie Nader, une sélection a été faite pour constituer la collection de base du Musée Nader, inauguré en 1993, dans une partie de la résidence du galeriste Georges S. Nader. Cette particularité permet des heures d'ouverture assez flexibles. De toute manière, la collection peut être visitée sur rendez-vous. Le personnel du Musée Nader est très limité et sans formation. Toutefois, un conservateur indépendant est quelques fois consulté pour des questions précises.





Cérémonie à Agoué par Dieudonné Rouanez.
Col. Museo Nacional de Culturas Populares

Passionné par la restauration d' une habitation coloniale dont il avait fait l' acquisition dans la région de Montrouis, au nord de Port-au-Prince l' Ingénieur Architecte Gérard Fombrun y a installé, dans la résidence principale, un musée historique dont la collection est constitué pièces acquises par le propriétaire et de fac-similés. Le visiteur peut y découvrir une version condensée de l' histoire d' Haïti, avec un accent particulier sur la période esclavagiste. Là encore, un personnel très limité n' ayant reçu aucune formation, assure l' entretien de collections.

S' il est vrai que l' on constate que les chose, dans le fond, n'ont pas véritablement changé, le Musée haïtien du XXI éme sieéie renferme certaines promesses.

En effet, le Ministère de la Culture, par le biais de sa Direction du Patrimoine, assistée d' une équipe de professionnels du projet Route 2004, travaille à faire à

nouveau le point sur la situation des musée en Haïti. Le comité ICOM/Haïti y a apporté une contribution non négligeable. A partir des données peu brillantes récoltées ces équipes ont fait un ensemble de proposition basées sur la premise que l' accès à l' éducation devenant de plus en plus couteux et de plus en plus soumis à des normes arbitraires, le Musée est devenu une nécessité. Ces rapports précisent que dans la communauté haïtienne, le musée devra être un lieu ouvert à tous, sans distinction d'âge ou de connaissance antérieure, indépendamment de toute connaissance partiulière. Il y a dans les rapports remis non seulement un plan de promotion du Musée dans la communauté mais encore des procédés pour dynamiser les institutions existantes, établir et maintenir une comminucation constante avec tous les niveaux de la société, Ils précisent que chaque musée devra disposer d' un personnel professionnel, et proposer à la communauté un programme d' éducation différencié. La formation est donc un point prioritaire dans de ces propositions.

Par ailleurs, un plan de développement muséographique national a été établi de manière à permettre à la communauté haïtienne de renouer, sous une forme nouvelle, avec sa mémoire. Il tient compte du fait que cette mémoire, en dépit d' une production historique écrite assez importante, dépend en grande partie de la tradition orale. Cette tradition, pas toujours fiable, reste fragile et comme on l' a dit au début est menacé par les changements importants sur les plans économique et culturel. Ainsi sont prévus, sur toute l' étendue du territoire, des musées nationaux, régionaux ou de site; des éco-musées.

A ce plan s'ajoutent avec bonheur les initiatives de certaines institutions comme les Presses Nationales qui préparent la création du Musée de l'Imprimerie. Le Comité Haïtien de la Route de l' Esclave, pour sa part, travaille d' arrache pied à la planification du Musée de la Traite et de l' Esclavage qui, chose rarissime pour un musée, possède la chaire UNESCO de la Traite et de l' Esclavage, inaugurée à Port-au-Prince au mois de mars 2000.

Avec cela nous avons donc toutes les raisons d'espérer.

GÉRALD ALEXIS
PRÉSIDENT ICOM/HAÏTI